

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DECEMBRE 2025

VI- FINANCES

Rapport n° 1 : Ouverture des crédits d'investissements par anticipation au vote du budget 2026

Mme la Présidente propose au Conseil Communautaire de procéder à l'ouverture des crédits dans les conditions mentionnées dans le projet de délibération ci-joint.

En effet, il conviendra de procéder à l'ouverture anticipée de crédits d'investissement afin de poursuivre des projets, d'avoir la capacité de remplacer du matériel ou du mobilier défectueux.